



Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement
Technique et de la Formation
Professionnelle

Producteur de grains secs

Région Ménabe

- Référentiel de Métier et des Compétences
- Référentiel de Formation
- Référentiel de certification

2015

Table des matières

EQUIPE DE PRODUCTION	21
I – REFERENTIEL DE METIER ET DES COMPETENCES (RMC)	23
PREMIERE PARTIE – LE METIER DE PRODUCTEUR DE GRAINS SECS	23
SECTION 1 – DONNEES GENERALES SUR LE METIER	23
1.1. PRESENTATION DU METIER.....	23
1.2. CONDITIONS D’ENTREE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL.....	24
1.3. EQUIPEMENTS ET MATERIELS UTILISES	24
1.4. CONDITIONS DE TRAVAIL	24
1.5. EXIGENCES DU METIER.....	25
1.6. RESPONSABILITES DE LA PERSONNE.....	25
1.7. INTERACTIONS OPERATIONNELLES.....	25
1.8. SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE.....	25
1.9. EVOLUTION POSSIBLE DU METIER.....	25
SECTION 2 – ANALYSE DES TACHES ET DES OPERATIONS.....	26
2.1. TABLEAU DES TACHES ET DES OPERATIONS.....	26
2.2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU SUJET DES TACHES	27
2.3. PROCESSUS DU TRAVAIL	27
SECTION 3 – CONDITIONS DE REALISATION ET CRITERES DE PERFORMANCE	28
SECTION 4- CONNAISSANCES, HABILITES ET ATTITUDES.....	34
4.1. CONNAISSANCES.....	34
4.2. HABILITES	34
4.3. ATTITUDES	35
DEUXIEME PARTIE - LES COMPETENCES A DEVELOPPER	36
1. LISTE DES COMPETENCES CIBLES DU FUTUR PROGRAMME D’ETUDE	36
2. MATRICE DES COMPETENCES.....	37
II – REFERENTIEL DE FORMATION (RF).....	38
LA FORMATION	39
LES MODULES DE FORMATION.....	42
MODULE P1 : PREPARATION DE LA CAMPAGNE DE PRODUCTION.....	42
III – REFERENTIEL D’EVALUATION (RE).....	59

EQUIPE DE PRODUCTION

La conception de ce référentiel intitulé « PRODUCTEUR DE GRAINS SECS » a pour but d'identifier les différentes activités, tâches et modes opératoires relatifs au métier de producteur de grains secs ainsi que les différentes compétences à acquérir pendant la formation des Jeunes Ruraux Déscolarisés.

Le contenu de ce document a été élaboré par plusieurs institutions représentées par les personnes suivantes et des professionnels du métier.

Conception et rédaction :

Hary lala RAZAFINIMPIASA	Concepteur de l'INFor / MEETFP
Fanja TSIKASIHY	Concepteur de l'INFor / MEETFP
Marie Florida RANAMPY	Concepteur de l'INFor / MEETFP
Georgio RAZAFIMAHATRATRA	Concepteur de l'INFor / MEETFP
Zéphyrin Versène MBOLA	Chef de Service des Curricula et Réformes Pédagogiques DCAQ / MEETFP
Christina Holy RAKOTOBE	Chargé d'étude DCAQ / MEETFP
Zakaria ROBISON	Consultant National

Révision linguistique :

Zéphyrin Versène MBOLA	Chef de Service des Curricula et Réformes Pédagogiques DCAQ / MEETFP
Hary lala RAZAFINIMPIASA	Concepteur de l'INFor / MEETFP
Zakaria ROBISON	Consultant National

Liste des professionnels consultés :

Merci MAHAKOSY	FITAME Morondava
Espérance MATOHERY	FITAME Morondava
Ralaitiferana MERCI	FITAME Morondava
Jacques TOVONJANAHARY	FITAME Morondava
RAZAFINDRAMANGA	MFR Tanambao Mahabo
Bernard Harison RAKOTONIRINA	TEFY SAINA Fianarantsoa
Fara Lalaina ANDRIAMIALIARISOA	DRDA Menabe
Faly RANDRIANASOLO	Coopérative LONGONAY Morondava
Maurice SITORY	Piroguier Morondava
Jean Christian CHRYSOSTOME	Piroguier Morondava

Liste des formateurs consultés :

RAMANANDRAIBE Zakandriny	FITAME Morondava
Velson L.	
ZEFANIA Clément	FITAME Morondava
ANDRIAMIALIARISOA Fara Lalaina	DRDA Menabe
RAKOTOMANANA Léon	MFR Morondava
TeLOLAHY Ramaroson	MFR Morondava
RAKOTOMAVO Nicole	Coopérative LONGONAY Morondava
ABELA Victor	Coopérative LONGONAY Morondava
Jean Christian CHRYSOSTOME	Piroguier Morondava
Maurice SITORY	Piroguier Morondava
RAZAFINDRAKOTO Michel Christian	FITAME Morondava
SAMBAKITRO Jean de Dieu	FITAME Morondava

I – REFERENTIEL DE METIER ET DES COMPETENCES (RMC)

PREMIERE PARTIE – LE METIER DE PRODUCTEUR DE GRAINS SECS

Section 1 – Données générales sur le métier

1.1. Présentation du métier

Les espèces de « Grains Secs » appartiennent à la famille des Légumineuses à graines et principalement aux genres *Phaseolus* et *Vigna*. Les principales espèces cultivées à Madagascar sont :

- Le haricot (*tsaramaso*), *Phaseolus vulgaris* L.
- Le pois du Cap (*pois de Madagascar, ou kabaro*), *Phaseolus lunatus* L.
- La lentille, *Lens culinaris* Medik.
- Le niébé (*voanemba ou lojy*), *Vigna unguiculata* (L.) Walpers
- Le vuandzu (*voanjobory*), *Vuandzea subterranea*
- La dolique (*antaka*), *Dolichos lablab*

L'intérêt des grains secs est multiple :

- légumineuses, fixatrices de l'azote de l'air qui améliorent le sol ;
- protéagineux, sources de protéines végétales dans l'alimentation ;
- importants produits de rente pour le marché local et l'exportation

Le haricot Lingot Blanc et le pois du Cap de Madagascar sont réputés pour leur qualité. Le Marché extérieur est encore large : les îles de l'Océan Indien, l'Europe et les pays du COMESA.

La culture de grains secs n'a pas les mêmes exigences que les autres cultures. Elle a des besoins élevés en ensoleillement pour accomplir le cycle végétatif. Les grains secs en général, sont principalement produits dans les zones alluviales (*baiboho*), les bas-fonds et *les tanety* dans la partie occidentale de Madagascar (Régions du Menabe et de l'Atsimo Andrefana). Pour le haricot, on peut le cultiver partout sauf dans la côte Est de Madagascar.

En principe, et selon la qualité des sols, la culture se fait sans engrais chimique ni organique, le sarclage est manuel et il n'est pas nécessaire de procéder à un traitement phytosanitaire.

Les principales activités du producteur de grains secs sont :

- 1- La préparation de la campagne de production
- 2- La réalisation des semis
- 3- L'entretien de la culture
- 4- La récolte les produits
- 5- Le stockage des produits
- 6- La commercialisation des produits

1.2. Conditions d'entrée sur le marché du travail

Pour exercer ce métier, il faut une bonne volonté. Il n'est pas nécessaire de posséder des terrains de culture car le métayage existe.

Le producteur de grains secs est un entrepreneur rural qui travaille à son compte. Il peut adhérer à des coopératives et associations qui permettent l'accès à des facilités de crédit auprès des institutions de micro finance, et qui offrent des formations en techniques culturales et autres avantages.

1.3. Equipements et matériels utilisés

Dans l'exercice de ses activités, le producteur de grains secs est appelé à utiliser les matériels et équipements suivants :

- bêche
- arrosoir
- motopompe
- pulvérisateur
- balance
- faucille
- bâche
- aiguilles à coudre des sacs
- coupe-coupe

1.4. Conditions de travail

Lieu de travail

Le producteur de grains secs travaille en grande partie à l'extérieur et en plein soleil.

Risques et maladies professionnelles

Le travail prolongé en station debout en plein soleil peut entraîner des maladies cardiovasculaires et motrices et une déshydratation chronique qui peuvent altérer la santé du travailleur.

La position assise en permanence durant la journée (lors des récoltes et triages) peut aussi entraîner une mauvaise circulation du sang et engendrer la fatigue.

Contacts sociaux

Le Producteur de grains secs est amené à entrer en contact avec différentes catégories de personnes (la main d'œuvre pour le sarclage, le semis, la récolte, le triage et le stockage).

Il est aussi amené à communiquer avec des clients, des collecteurs des techniciens agricoles ou des représentants de l'Etat.

1.5. Exigences du métier

Exigences physiques :

- Bonne vision
- Agilité et dextérité
- Bonne condition physique en général

Exigences intellectuelles :

- Avoir une bonne capacité d'observation
- Posséder le sens de déduction
- Méthodique et rigoureux

Exigences comportementales :

- Patience
- Ecoute attentive
- Apte à travailler sous pression
- Responsabilité, initiative et prise de décision
- Sens du relationnel
- Curiosité, patience, prudence et sens de la sécurité

Contre-indications (allergie, handicap)

Les personnes ayant une infirmité aux yeux, sujets à l'hypertension artérielle et autres maladies motrices comme la goutte ou rhumatisme aigue ne sont pas conseillées pour pratiquer le métier de producteur grains secs.

1.6. Responsabilités de la personne

Le producteur de grains secs est autonome dans toutes les étapes et périodes de la production.

1.7. Interactions opérationnelles

Il est en relation directe avec des interlocuteurs externes comme la main d'œuvre, les techniciens agricoles, les collecteurs, les membres des associations et coopératives, les employés des institutions de micro finance et les élus et représentants de l'Etat.

1.8. Situation sociolinguistique

En situation professionnelle, le producteur de grains secs utilise principalement le malgache mais il est amené à lire des documents, manuels et fiches techniques en français et parfois en anglais.

1.9. Evolution possible du métier

L'évolution technologique, la recherche de rendement ainsi que la maîtrise du processus de production font que le métier de producteur de grains secs évolue vers une motorisation mécanique (usage de tracteur et de charrue pour le labour, d'extracteur de graines, de machines à coudre les sacs). La gestion de la production peut être assistée par ordinateur et la commercialisation sur internet. Le producteur de grains secs doit se tenir au courant des évolutions technologiques, de l'évolution des techniques de production et des informations concernant les parasites et ennemis de la culture.

Section 2 – Analyse des tâches et des opérations

2.1. Tableau des tâches et des opérations

«Les tâches sont des actions qui correspondent aux principales activités à accomplir dans un métier ; elles permettent généralement d'illustrer des produits ou des résultats du travail.

Les opérations sont des actions qui décrivent les phases de réalisation d'une tâche ; elles correspondent aux étapes des tâches ; elles sont reliées surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail existantes ; elles permettent d'illustrer surtout des processus de travail.

TACHES	OPERATIONS
1- Préparer la campagne de production	1.1- Délimiter la parcelle 1.2- Préparer les intrants agricoles 1.3- Inventorier les matériels nécessaires 1.4- Prévoir les dépenses de la campagne 1.5- Chercher les financements 1.6- Acheter les intrants et matériels agricoles supplémentaires 1.7- Débroussailler le terrain 1.8- Bruler les mauvaises herbes 1.9- Préparer la fumure 1.10- Labourer les champs
2- Effectuer le semis	2.1- Préparer l'emplacement des trous 2.2- Creuser les trous 2.3- Ajouter les composts 2.4- Mettre les graines 2.5- Couvrir de terre les trous 2.6- Effectuer le Resemis
3- Entretenir la culture	3.1- Sarcler 3.2- Effectuer le suivi 3.3- Apporter des suppléments (engrais, eau...) 3.4- Traiter à l'insecticide 3.5- Effectuer le suivi
4- Récolter les produits	4.1- Préparer la récolte 4.2- Arracher les plantes 4.3- Détacher les gousses 4.4- Regrouper les gousses 4.5- Regrouper les tiges et les feuilles 4.6- Mettre en place la bâche 4.6- Battre les gousses 4.7- Vanner les produits 4.8- Mettre en sac 4.9- Transporter les produits
5- Stocker les produits	5.1- Traiter le magasin à l'insecticide 5.2- Confectionner et placer les palettes 5.3- Trier et sécher les produits 5.4- Mettre en sac 5.5- Numéroter les sacs

	5.6- Ranger les sacs
6- Commercialiser les produits	6.1- Estimer les couts de production et de vente 6.2- Observer les prix du marché 6.3- Chercher les débouchés 6.4- Séchage des produits (si besoin) 6.5- Négocier et contracter la vente 6.6- Fournir les produits 6.7- Recevoir le paiement 6.8- Conclure la campagne

2.2. Informations complémentaires au sujet des tâches

Les spécialistes ont été amenés à se prononcer sur la complexité et l'importance relative de chacune des tâches. Le tableau suivant présente l'information recueillie à cet égard. Les spécialistes se sont prononcés sur ces questions et les chiffres indiqués constituent des moyennes de leurs estimations.

TÂCHES	Importance relative	Complexité
1- Préparer la campagne de production	TI	PC
2- Effectuer le semis	I	PC
3- Entretenir la culture	I	TC
4- Récolter les produits	TI	PC
5- Stocker les produits	I	PC
6- Commercialiser les produits	I	TC

TPI = Très peu importante

PI = Peu importante

I = Importante

TI = Très importante

TPC = Très peu complexe

PC = Peu complexe

C = Complexe

TC = Très complexe

2.3. Processus du travail

Le processus de travail se définit comme une suite d'étapes ordonnées dans le temps et qui permettent d'obtenir un résultat, c'est-à-dire un produit ou un service.

PROCESSUS DE REALISATION	
1 ^{ère} étape	Organiser le travail
2 ^{ème} étape	Réaliser le travail
3 ^{ème} étape	Contrôler le travail
4 ^{ème} étape	Faire le bilan des activités

Section 3 – Conditions de réalisation et critères de performance

Les conditions de réalisation des tâches réfèrent à des aspects tels les caractéristiques de l'environnement de travail, le lieu de travail, le degré d'autonomie entourant l'exécution de la tâche, l'équipement et les ouvrages de référence. Quant aux critères de performance, ils sont en fait des points de repère permettant de constater si la tâche est exécutée de façon satisfaisante.

TACHE N° 1 – PREPARER LA CAMPAGNE DE PRODUCTION	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail réalisé en équipe mais sous la supervision totale du producteur de grains secs</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiches techniques, - Fiche d'exploitation - Fiches de demande de financement - Normes - Calendrier cultural - Chronogramme de réalisation <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coupe-coupe, - Stylo, - Papier, - Briquet, - Allumettes - Décamètre - Corde <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'extérieur, en plein soleil - Risques de feux de brousse <p>En interaction avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les employés 	<ul style="list-style-type: none"> - Usage d'équipements de protection utilisés, - Respect du calendrier cultural, - Fiche d'exploitation remplie, - Planning de travail établi, - La dépense de la campagne correctement évaluée, - Bruler les mauvaises herbes en une journée - Quantité de semences selon la surface à cultiver (12 à 13 kg/ha) - 20 tonnes de fumier de ferme (organique) à l'hectare, - Respect du planning établi

TACHE N° 2 – EFFECTUER LES SEMIS

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail réalisé en équipe mais sous la supervision totale du producteur de grains secs</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none">- A partir des normes,- A partir des fiches techniques- A l'aide de la fiche d'exploitation <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De bêche,- De piquets,- Ficelle,- Soubique <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'extérieur <p>En interaction avec</p> <ul style="list-style-type: none">- La main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none">- Usage d'équipements de protection (souliers, bottes),- Les piquets sont correctement placés,- Dimension des trous suivant la norme,- Les grains sont disposés selon les normes culturales,- Au moins 02 à 03 grains par poquet,- Respect du planning établi,- Fiche de réalisation correctement remplie- Respect du calendrier cultural,

TACHE N° 3 – ENTRETENIR LA CULTURE

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail réalisé en équipe mais sous la supervision totale du producteur de grains secs</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none">- A partir des normes,- A partir des fiches techniques des produits- A partir des fiches techniques des matériels,- Fiche d'exploitation- calendrier cultural, <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'outils tels que : bêche, pulvérisateurs, arrosoirs et moto pompe, équipements de protection individuelle <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'extérieur et en plein soleil- Risque de blessure à la bêche,- Risque d'inhalation de produits nocifs,- Risque de maladies cardio-vasculaires,- Risques de crampes <p>En interaction avec La main d'œuvre (sarclage et traitement phytosanitaire)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation de masque de protection et de gants,- Les spécifications techniques concernant l'emploi du pulvérisateur sont respectées,- La composition du produit insecticide est respectée,- La réglementation phytosanitaire en vigueur est respectée,- La pulvérisation tient compte de la direction du vent,- Premier sarclage effectué quand la plante est encore jeune,- sarclages entrepris suivant l'importance de l'enherbement,- La zone sarclée s'étend à environ un mètre autour de la plante,- La vérification de la qualité du sarclage se fait deux jours après l'opération,- La rapidité d'exécution dépend de la surface cultivée,- Respect du planning établi- Fiche d'exploitation correctement remplie

TACHE N° 4 – RECOLTER LES PRODUITS

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail réalisé en équipe mais sous la supervision totale du producteur de grains secs</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none">- A partir de normes <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none">- Faucille,- Bêche- Soubiqués,- Sacs,- Bâche,- Bâtons- Aiguilles,- Ficelle,- Charrette <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'extérieur et en plein soleil <p>En interaction avec</p> <ul style="list-style-type: none">- La main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none">- La main d'œuvre utilise des souliers, gants, chaussures, chapeau- La démarche de récolte est respectée,- Il n'y a pas de gousses éparpillées ou laissées dans les champs,- Le battage ne détruit pas les produits,- Les produits récoltés sont mis en sac et placés dans un endroit sec à l'abri de l'humidité,- La récolte se fait au maximum en un mois (avec respect du planning établi),- Fiche d'exploitation correctement remplie,- Tiges et feuilles regroupées,- Produits transportés au lieu de stockage,- Pas de perte de produits

TACHE N° 5 – STOCKER LES PRODUITS

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail réalisé en équipe sous la supervision du producteur de grains secs</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none">- A partir des fiches techniques des produits phytosanitaires- A partir des normes des produits <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'outils tels que : pulvérisateur, balais, palettes, marqueur, aiguilles, ficelles, balance, fiches de stock, fiche d'exploitation, équipements de protection individuelle <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'intérieur ou à l'ombre- En position assise pour le triage- Risque de crampes musculaires- Risque d'inhalation de produits nocifs <p>En interaction avec La main d'œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation de masque de protection et de gants,- Les spécifications techniques concernant l'emploi du pulvérisateur sont respectées,- La composition du produit insecticide est respectée,- La réglementation phytosanitaire en vigueur est respectée,- La pulvérisation tient compte de la direction du vent,- Le magasin de stockage est sec et bien aéré,- Les dimensions des palettes sont suivant les normes,- Les spécifications des fiches techniques des matériels sont respectées,- Les spécifications des fiches techniques des produits phytosanitaires sont respectées,- Les sacs sont posés sur des palettes,- Les intervalles entre palettes sont respectés :<ul style="list-style-type: none">• sacs de 50 kg : 20 à 25 cm• sacs de 100 kg : 25 à 30 cm- Le rangement des sacs de pois du cap se font suivant la catégorie (ou qualité) : <i>extra</i> ou PC1, <i>supérieur</i> ou PC2, <i>courant</i> ou PC3, <i>trriage</i> ou PC4, <i>broyé</i> ou PCB, <i>dégradé</i> ou PCD,- Le rangement des sacs du haricot lingot blanc se font suivant les catégories LB1, LB2 et LB3,- La hauteur des rangées de sacs est proportionnelle aux dimensions du magasin,- Fiche d'exploitation correctement remplie,- Fiche de stock remplie,- Respect du planning établi,- Respect des normes de stockage,- Respect de l'organisation définie

TACHE N° 6 – COMMERCIALISER LES PRODUITS

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail réalisé individuellement sauf pour la livraison</p> <p>Références utilisées A partir de</p> <ul style="list-style-type: none">- Fiche d'exploitation (fiche technique CEF)- fiche de stock,- ateliers de concertation,- modèle de contrat,- facture,- reçus <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'outils tels que : stylos, crayon, marqueur,- Et de matériels comme la balance (contre-pesage) <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'intérieur, au bureau <p>En interaction avec</p> <ul style="list-style-type: none">- Les autres producteurs, les membres de l'association ou de la coopérative ou individuel	<ul style="list-style-type: none">- Calcul préalable du cout de production,- Détermination préalable des prix de vente,- Prise en compte des prix au marché,- Détermination du chiffre d'affaires à réaliser selon la qualité de produits à disposition- Vente réalisée suivant le prix du marché et la clientèle,- Utilisation d'un contrat de vente,- Etablissement de facture,- Le bilan de la campagne est réalisé

Section 4- Connaissances, habilités et attitudes

4.1. Connaissances

- Mathématiques appliquées (pour les dosages, pour le calcul des semences, du nombre de la main d'œuvre à mobiliser, pour déterminer la quantité de pesticides, pour la maîtrise des opérations élémentaires, pour le calcul des coûts)
- Biologie végétale appliquée pour le suivi du cycle végétatif et le contrôle de la qualité
- Biologie animale pour la reconnaissance des parasites et animaux nuisibles
- Pédologie et géologie appliquée
- Psychologie (motivation et dynamisation d'une équipe, gestion de conflits)
- Culture générale locale et régionale
- Technique de communication
- Initiation à la culture entrepreneuriale
- Connaissance de langues (malagasy et français)

4.2. Habilités

- *cognitives* :
 - o mise en pratique des notions scientifiques (mathématiques appliquées, chimie appliquée, physique appliquée, biologie végétale, biologie animale, géologie),
 - o mise en pratique de notions ou de principes technologiques (lecture de plans, mécanique hydraulique, instrumentation, terminologie spécialisée),
 - o mémorisation,
 - o mise en pratiques de notions ou principes propres au raisonnement (résolution de problèmes, explication de modes et de principe de fonctionnement, conception de stratégies et de plans, planification d'activités, prise de décision),
 - o maîtrise des langues (malagasy, français écrit) ;
- *psychomotrices* :
 - o utilisation d'objets (manipulation de produits, utilisation d'outils, d'appareils et d'instruments spécialisés, manœuvres spécialisées),
 - o dextérité manuelle,
 - o coordination,
 - o qualité des réflexes,
 - o soulever des objets et poids jusqu'à cent kilogrammes (sacs de produits secs)
- *perceptives* :
 - o des odeurs,
 - o des sons (sons des gousses secs, bruits émis par les animaux nuisibles...),
 - o de la vue (couleurs, formes),
 - o du toucher (textures, rugosité),
- *liées à la communication interpersonnelle* :
 - o Adopter des comportements professionnels et respectueux envers ses collègues et d'éventuels visiteurs, clients et techniciens
 - o mobilisation d'une équipe,
 - o motivation d'une équipe,
 - o gestion des conflits interpersonnels,
 - o faire preuve d'une capacité d'écoute attentive
 - o saisir des attitudes et capter des sentiments
 - o utiliser des stratégies pour identifier les besoins du marché et des clients
 - o coordination du travail d'équipe en langue malgache
 - o échanger en langue française avec des clients et opérateurs,

4.3. Attitudes

- Respect des valeurs et de la culture malgache
- Faire preuve de rigueur et d'organisation
- Respecter les procédures et les consignes
- Gérer les priorités
- Faire preuve d'autonomie et d'efficacité
- Prendre des initiatives
- Travailler en collaboration avec les différents services, prestataires techniques et membres de coopératives et associations
- Echanger avec les partenaires en utilisant un vocabulaire technique
- Sur le plan personnel : gérer le stress, savoir contrôler ses sentiments, gestion des conflits
- Sur le plan interpersonnel : qualité de la communication, écoute active, respect des autres
- Sur le plan professionnel : respect des règles d'hygiène et de sécurité, qualité des relations humaines
- Savoir argumenter, être force de proposition pour guider les choix et décisions d'un client

DEUXIEME PARTIE - LES COMPETENCES A DEVELOPPER

1. Liste des compétences cibles du futur programme d'étude

Après analyses des données recueillies durant l'AST et en considérant les différentes situations professionnelles nécessitant des compétences significatives, les professionnels ont arrêté la liste des compétences suivantes selon deux catégories de compétences : les compétences transversales aux différentes tâches et les compétences particulières.

Compétences transversales

1. Appliquer des notions scientifiques en situation professionnelle
2. Communiquer en situation professionnelle
3. Gérer le temps
4. Appliquer la législation et les normes
5. Appliquer les techniques de communication
6. S'initier à la création et à la gestion de sa propre micro entreprise
7. Prévenir les risques pouvant affecter la santé et la sécurité

Compétences particulières

8. Préparer la campagne de production
9. Effectuer les semis
10. Entretenir la culture
11. Récolter les produits
12. Stocker les produits
13. Commercialiser les produits

II – REFERENTIEL DE FORMATION (RF)

PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation PRODUCTEUR DE GRAINS SECS s’inscrit dans les orientations retenues par l’UNESCO concernant la formation des JRDs. Il a été conçu selon le concept de l’Approche Par les Compétences (APC) qui exige la participation des professionnels du milieu du travail et de la formation.

Le programme de formation est défini par compétences, formulé par objectifs et structuré en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les finalités, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme de formation, on énonce et structure les compétences minimales que le stagiaire doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme de formation doit servir de référence pour la planification de la formation et de l’apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d’évaluation.

Pour être admis à suivre la formation, il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- Justifier du niveau de la fin 7^{ème} de l’enseignement primaire ;
- Être âgé de moins de 25 ans ;

LA FORMATION

1. Synthèse du programme de formation

Nombre de modules : 12	Titres de programme : PRODUCTEUR DE GRAINS SECS
Durée en heures : 480	Code du programme : PGS
	Certification : CFF Certificat de fin de formation

Code	Titre du module	Durée heures
PGS-01	P1 Préparation de la campagne de production	60
PGS-02	P2 Réalisation des semis	45
PGS-03	P3 Entretien de la culture	50
PGS-04	P4 Récolte des produits	40
PGS-05	P5 Stockage des produits	40
PGS-06	P6 Commercialisation des produits	40
PGS-07	G1 Bases scientifiques	30
PGS-08	G2 Communication professionnelle	50
PGS-09	G3 Pédologie appliquée	35
PGS-10	G4 Biologie végétale appliquée	25
PGS-11	G5 Engrais et fertilisants	40
PGS-12	G6 Phytopathologie appliquée	25
	TOTAL	480 h

2. Buts du programme de formation

Ce référentiel de formation vise à former des personnes aptes à exercer le métier de « **PRODUCTEUR DE GRAINS SECS** ».

Ils doivent réaliser diverses tâches telles que :

- 7- La préparation de la campagne de production
- 8- La réalisation des semis
- 9- L'entretien de la culture
- 10- La récolte les produits
- 11- Le stockage des produits
- 12- La commercialisation des produits

3. Compétences visées

Compétences particulières

1. Préparer la campagne de production
2. Effectuer les semis
3. Entretien de la culture
4. Récolter les produits
5. Stocker les produits
6. Commercialiser les produits

Compétences transversales

7. Appliquer des notions scientifiques en situation professionnelle
8. Communiquer en situation professionnelle
9. Gérer le temps
10. Appliquer la législation et les normes
11. Appliquer les techniques de communication
12. S'initier à la création et à la gestion de sa propre micro entreprise
13. Prévenir les risques pouvant affecter la santé et la sécurité
14. Appliquer les techniques de recherche d'emploi

4. Objectifs généraux

Les objectifs généraux du programme « **PRODUCTEUR DE GRAINS SECS** » sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels qu'ils regroupent.

Développer les compétences nécessaires à une exécution sécuritaire des tâches de production de grains secs.

7. Prévenir les risques pouvant affecter la santé et la sécurité.

Faire acquérir au stagiaire les connaissances de base essentielles et préalables au développement de compétences qui sont liées à l'exécution des tâches de production de grains secs.

- Appliquer des notions scientifiques en situation professionnelle
- Gérer le temps
- Appliquer la législation et les normes
- S'initier à la création et à la gestion de sa propre micro entreprise

Développer des compétences requises pour l'exécution des tâches reliées à la production de grains secs

- Effectuer les semis
- Entretenir la culture
- Récolter les produits
- Stocker les produits

Faire acquérir au stagiaire les compétences du domaine de la communication requises à l'exécution de tâches du métier.

- Communiquer oralement et par écrit, en malagasy en utilisant les formes d'expression d'usage courant liées au métier.
- Communiquer oralement ou par écrit, de façon simple, en français en utilisant les formes d'expression d'usage courant liées au métier.

LES MODULES DE FORMATION

MODULE P1 : PREPARATION DE LA CAMPAGNE DE PRODUCTION

Code : PGS-01	Duration : 60 heures
OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL	
COMPORTEMENT ATTENDU	
Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent réaliser correctement la préparation de la campagne selon les conditions, les critères et les caractéristiques prescrits pour la production.	
CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ A l'aide de tests théoriques (écrits ou oraux) et des tests pratiques <p>Employer des Fiches techniques, une Fiche d'exploitation, des Fiches de demande de financement, les Normes, le Calendrier cultural</p> <p>Et de coupe-coupe, stylo, papier, briquet, allumettes, décamètre, corde</p>	
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ équipements de protection spécifiques utilisés, ➤ Respect du calendrier cultural, ➤ Fiche d'exploitation remplie, ➤ Respect du planning établi 	
CARACTÉRISTIQUES DE COMPORTEMENT PRÉVU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Délimiter la parcelle	- Chronogramme de réalisation élaboré - Parcelle délimitée
B. Préparer les intrants agricoles	- Types de semences choisis - Quantité de semences nécessaire déterminée - Semences saines rigoureux, traitées, prêts à semer - Produits phyto identifiés. - Quantité de fumure nécessaire déterminée
C. Inventorier les matériels nécessaires	- Inventaire de matériels réalisé et matériels supplémentaire identifiés
D. Prévoir des dépenses de la campagne	- Dépense prévisionnelle de la campagne calculée
E. Chercher les financements	- Institution de micro finance choisie, - Dossiers de demande de financements remplis
F. Acheter les intrants et matériels agricoles supplémentaires	- Matériels et intrants disponibles
G. Débroussailler le terrain	- Broussailles coupées - Mauvaises herbes brûlées en une journée
H. Préparer la fumure	- Compost installé

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Délimiter la parcelle	- Les unités de mesure - Technique de délimitation par piquetage	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observation Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
B. Préparer les intrants agricoles	- Les semences - Les produits phytosanitaires - Les types de fumures (organiques et chimiques)	
C. Inventorier les matériels nécessaires	- Les matériels de production - Remplissage des fiches d'inventaire des matériels	
D. Prévoir des dépenses de la campagne	- Calcul prévisionnel de coût de production	
E. Chercher les financements	- Recherche et comparaison d'offres de financements - Calcul des taux d'intérêts	
F. Acheter les intrants et matériels agricoles supplémentaires	- Remplissage de fiche d'intrants et de matériels - Remplissage de fiche d'exploitation	
G. Débroussailler le terrain	- Méthodes de débroussaillage - Comment maîtriser le feu (technique de pare-feu...)	
H. Préparer la fumure	- Comment préparer les fumures	

MODULE P2 : REALISATION DES SEMIS

Code : PGS-02	Duration : 45 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL	
COMPORTEMENT ATTENDU	
Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent réaliser les opérations correspondantes aux semis selon les conditions, les critères et les caractéristiques prescrits pour la production.	
CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ A partir des normes, des fiches techniques, de la fiche d'exploitation et des matériels comme la bêche, les piquets, la Ficelle, les Soubiques 	
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Equipements de protection (souliers, bottes), ➤ Respect du planning établi, ➤ Fiche de réalisation correctement remplie ➤ Respect du calendrier cultural, 	
CARACTÉRISTIQUES DE COMPORTEMENT PRÉVU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Préparer l'emplacement des trous	- Les piquets sont correctement placés, - Norme d'écartement respecté
B. Creuser les trous	- Dimensions des trous respectées
C. Ajouter les composts	- Quantité de composts convenable
D. Mettre les graines	- Nombre de grains par poquet respecté - Les grains sont disposés selon les normes culturales
E. Couvrir de terre les trous	- Grains couverts selon les normes
F. Resemis	- Plants non levés remplacés

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Préparer l'emplacement des trous	- Alignement des trous (équerre, en quinconce...) - Densité de trous à l'hectare	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observation Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
B. Creuser les trous	- Forme des trous - Matériels utilisés - Les normes à respecter	
C. Ajouter les composts	- Les normes à respecter	
D. Mettre les graines	- Les normes à respecter	
E. Couvrir de terre les trous	- Les normes à respecter	
F. Résems	Cf. B, C, D et E	

MODULE P3 : ENTRETIEN DE LA CULTURE

Code : PGS-03	Duration : 50 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL	
COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent réaliser des opérations correspondantes à l'entretien des cultures selon les conditions, les critères et les caractéristiques prescrits pour la production.	
CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES <ul style="list-style-type: none">➤ A partir des normes, des fiches techniques des produits, des fiches techniques des matériels, de la Fiche d'exploitation et le calendrier cultural,➤ Employer : Des outils tels que : bêche, pulvérisateurs, arrosoirs et moto pompe, équipements de protection individuelle	
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE <ul style="list-style-type: none">➤ Utilisation de masque de protection et de gants,➤ La rapidité d'exécution dépend de la surface cultivée,➤ Respect du planning établi➤ Fiche d'exploitation correctement remplie	
CARACTÉRISTIQUES DE COMPORTEMENT PRÉVU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Sarcler	<ul style="list-style-type: none">- Premier sarclage effectué quand la plante est encore jeune,- Autres sarclages entrepris suivant l'importance de l'enherbement,- La zone sarclée s'étend à environ un mètre autour de la plante,- La vérification de la qualité du sarclage se fait deux jours après l'opération
B. Effectuer le suivi	<ul style="list-style-type: none">- Toute la culture est observée- Les suivis sont fréquents et respectent le calendrier établi- fiche d'observation remplie
C. Traiter à l'insecticide	<ul style="list-style-type: none">- les conditions de sécurité sont respectées- La réglementation phytosanitaire en vigueur est respectée- Les spécifications techniques concernant l'emploi du pulvérisateur sont respectées- La pulvérisation tient compte de la direction du vent- La composition du produit insecticide est respectée- Dosage des produits respecté- Manipulation du pulvérisateur correcte- Les plantes sont traitées

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Sarcler	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi sarcler - Quand sarcler - Comment sarcler - Matériels utilisés 	<p>Approches théoriques suivis de travaux pratiques ou d'observation</p>
B. Effectuer le suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi post-levé - Suivi de croissance et développement de la plante - Suivi des attaques d'insectes et maladies - Suivi de sarclage et traitement - Suivi floraison et formation de gousses - Suivi de la maturation - Remplissage fiche de suivi 	<p>Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles</p>
C. Apporter des suppléments (engrais, eau...)	<ul style="list-style-type: none"> - Les carences et les engrais correspondants - Les dosages des apports 	
D. Traiter à l'insecticide	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi traiter - Quand traiter - Comment traiter - Les différents types de traitements des insectes - Les insecticides (matières actives, contact, systémique, formes, mode d'action, dosage...) - Equipements de protection - Matériels utilisés 	

MODULE P4 : RECOLTE DES PRODUITS

Code : PGS-04	Duration : 40 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL	
COMPORTEMENT ATTENDU <p>Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent réaliser des opérations correspondantes à la récolte des produits selon les conditions, les critères et les caractéristiques prescrits pour la production.</p>	
CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES <p>➤ A partir de normes A l'aide de Faucille, Bêche, Soubiques, Sacs, Bâche, bâtons, Aiguilles, Ficelle, Charrette</p>	
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE <ul style="list-style-type: none"> ➤ La main d'œuvre utilise des souliers, gants, chaussures, chapeau ➤ La démarche de récolte est respectée, ➤ Les produits récoltés sont mis en sac et placés dans un endroit sec à l'abri de l'humidité, ➤ La récolte se fait au maximum en un mois (avec respect du planning établi), ➤ Fiche d'exploitation correctement remplie, ➤ Pas de perte de produits, ➤ Produits transportés au lieu de stockage 	
CARACTÉRISTIQUES DE COMPORTEMENT PRÉVU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Préparer la récolte	- Lieu de stockage de gousses prête - Equipements de récolte disponibles (sacs, soubiques, faucilles, bêche, bâtons...)
B. Arracher les plantes	- Arrachage ayant lieu à la période propice - Plantes renversés
C. Détacher les gousses	- Il n'y a pas de gousses abandonnées ou laissées sur les tiges - Les gousses sont mises dans des soubiques ou sacs
D. Regrouper les gousses	- Gousses regroupées au lieu défini - Il n'y a pas de gousses abandonnées ou laissées dans les champs
E. Regrouper les tiges et les feuilles	- Tiges et feuilles regroupées dans le lieu défini - Il n'y a pas de tiges ou feuilles abandonnées ou laissées dans les champs
F. Mettre en place la bâche	- Bâche en place
G. Battre les gousses	- Le battage ne détruit pas les produits - Battage effectué au moment favorable - Pas de grains restants dans les gousses
H. Vanner les produits	- Gousses et grains bien séparés - Ramasser les grains en dehors de la bâche - Regrouper les déchets des gousses
I. Mettre en sac	- Grains mises en sacs
J. Transporter les produits	- Produits transportés au lieu de stockage - Pas de pertes de produits ou de sacs

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Préparer la récolte	- Les procédés de récolte (maturation des gousses, homogénéité de maturation...) - Les étapes de la récolte - Les équipements de récolte	Approches théoriques suivis de travaux pratiques ou d'observation Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
B. Arracher les plantes	- Méthode d'arrachage des plantes	
C. Détacher les gousses	- Techniques d'égoussage	
D. Regrouper les gousses	- Comment regrouper les gousses	
E. Regrouper les tiges et les feuilles	- Comment regrouper les tiges et les feuilles	
F. Mettre en place la bâche	- Où placer la bâche	
G. Battre les gousses	- Méthode de battage (traditionnel et mécanique) - Précautions	
H. Vanner les produits	- Méthode de vannage	
I. Mettre en sac	- Mise en sac	
J. Transporter les produits	- Précautions de chargement, de transport et de déchargement	

MODULE P5 : STOCKAGE DES PRODUITS

Code : PGS-05	Duration : 40 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL	
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent réaliser des opérations correspondantes au stockage des produits selon les conditions, les critères et les caractéristiques prescrits pour la production.</p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <p>-</p> <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les spécifications des fiches techniques des matériels sont respectées, - Fiche d'exploitation correctement remplie, - Fiche de stock remplie, - Respect du planning établi, - Respect des normes de stockage, - Fiche de stockage remplie, - Respect de l'organisation définie 	
CARACTÉRISTIQUES DE COMPORTEMENT PRÉVU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Traiter le magasin à l'insecticide	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de masque de protection et de gants, - Les spécifications techniques concernant l'emploi du pulvérisateur sont respectées, - Les spécifications des fiches techniques des produits phytosanitaires sont respectées - La composition du produit insecticide est respectée, - La réglementation phytosanitaire en vigueur est respectée, - Le magasin de stockage est sec et bien aéré, - La pulvérisation tient compte de la direction du vent - Les conditions de sécurité sont respectées - Dosage respecté - Manipulation du pulvérisateur correcte
B. Confectionner et placer les palettes	<ul style="list-style-type: none"> - Les dimensions des palettes sont suivant les normes,
C. Trier et sécher les produits	<ul style="list-style-type: none"> - Produits bien triés et séchés
D. Mettre en sac	<ul style="list-style-type: none"> - Produits en sacs suivant la catégorie
E. Numérotter les sacs	<ul style="list-style-type: none"> - Numéros des sacs suivant les catégories
F. Ranger les sacs	<ul style="list-style-type: none"> - Les sacs sont posés sur des palettes, - Les intervalles entre palettes sont respectés : sacs de 50 kg : 20 à 25 cm sacs de 100 kg : 25 à 30 cm - Le rangement des sacs de pois du cap se font suivant la catégorie (ou qualité) - Le rangement des sacs du haricot lingot blanc se font suivant les catégories LB1, LB2 et LB3, - La hauteur des rangées de sacs est proportionnelle aux dimensions du magasin,

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Traiter le magasin à l'insecticide	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi traiter - Quand traiter - Comment traiter - Les différents types de traitements des insectes - Les insecticides (matières actives, formes, mode d'action, dosage...) - Equipements de protection - Matériels utilisés - Détermination de la quantité de produits phyto 	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observation
B. Confectionner et placer les palettes	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi utiliser les palettes - Les dimensions des palettes - Les matériaux utilisés - Fabrication des palettes 	
C. Trier et sécher les produits	<ul style="list-style-type: none"> - Les catégories de produits (<i>extra</i> ou PC1, <i>supérieur</i> ou PC2, <i>courant</i> ou PC3, <i>trilage</i> ou PC4, <i>broyé</i> ou PCB, <i>dégradé</i> ou PCD) - Pourquoi sécher les produits 	
D. Mettre en sac	<ul style="list-style-type: none"> - Les sacs de stockage - Le pesage en poids uniformes - Comment coudre les sacs 	
E. Numérotter les sacs	<ul style="list-style-type: none"> - Comment numérotter ou marquer les sacs (étiquette, date de récolte, date de péremption...) 	
F. Ranger les sacs	<ul style="list-style-type: none"> - Les modes de rangements (standards...) - Comment remplir la fiche de stock 	

MODULE P6 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Code : PGS-06	Duration : 40 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL	
COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent réaliser des opérations correspondantes à la commercialisation des produits selon les conditions, les critères et les caractéristiques prescrits pour la production.	
CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES A partir de Fiche d'exploitation (fiche technique CEF), fiche de stock, ateliers de concertation, modèle de contrat, facture, reçus et de stylos, crayon, marqueur, balance (contre-pesage)	
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE <ul style="list-style-type: none">- Calcul préalable du coût de production,- Détermination préalable des prix de vente,- Prise en compte des prix au marché,- Détermination du chiffre d'affaires à réaliser selon la qualité de produits à disposition- Vente réalisée suivant le prix du marché et la clientèle,- Utilisation d'un contrat de vente,- Etablissement de facture,- Le bilan de la campagne est réalisé	
CARACTÉRISTIQUES DE COMPORTEMENT PRÉVU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Estimer les couts de production et de vente	- Cout de production calculé - Prix de vente défini
B. Observer les prix du marché	- Prix du marché collectés
C. Chercher les débouchés	- Liste des acheteurs, clients, collecteurs disponible
D. Séchage des produits	- Produits secs selon les normes
E. Contracter la vente	- Contrat de vente signé
F. Fournir les produits	- Produit livré selon la commande - Bon de livraison signée
G. Recevoir le paiement	- Argent ou chèque perçu - Facture délivré
H. Conclure la campagne	- Bilan effectué

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Estimer les couts de production et de vente	<ul style="list-style-type: none"> - Calcul des dépenses suivant la fiche d'exploitation - Estimer le prix de vente - Estimer le chiffre d'affaires prévisionnel 	<p>Approches théoriques suivis de travaux pratiques ou d'observation</p> <p>Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles</p>
B. Observer les prix du marché	<ul style="list-style-type: none"> - Demandes de prix - Comparaison de prix 	
C. Chercher les débouchés	<ul style="list-style-type: none"> - Comment trouver des acheteurs (atelier de concertation, Chambre de commerce, foires, journaux, internet...) 	
D. Séchage des produits	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi sécher les produits - Comment sécher les produits 	
E. Négocier et Contracter la vente	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de négociations - Etablissement de contrat - Les obligations du contrat 	
F. Fournir les produits	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de livraison (contre pesage, bon de livraison...) 	
G. Recevoir le paiement	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir la facture - Les différents types de paiements (espèces, chèques) - Comment toucher un chèque 	
H. Conclure la campagne	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer les bénéfices de la campagne - Comparer les campagnes (produits, chiffres d'affaires, durée...) 	

MODULE G1 : BASES SCIENTIFIQUES

Code PGS-07	Duration : 30 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU	
COMPORTEMENT ATTENDU	
Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent appliquer les notions de mathématiques dans diverses activités de la production.	
DESCRIPTION DU MODULE	
Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances scientifiques de base pour :	
<ul style="list-style-type: none">- Acquérir des méthodes de raisonnement logique- Résoudre des problèmes scientifiques liés au métier	
MATHEMATIQUES (30 heures)	
CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
Calcul de surfaces	<ul style="list-style-type: none">- Toujours prendre des exemples et données relatives au métier- Les données doivent être réalistes
Les opérations de base (addition, soustraction, division, multiplication)	
Le système métrique	
Les surfaces	
Le poids	
Les volumes	
La proportion et ses applications	
Le pourcentage	
Le calcul de rendement	

MODULE G2 : LANGUES ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Code : PGS-08		Duration : 50 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU			
Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent communiquer oralement et par écrit de façon simple, en malagasy et en français en utilisant les formes d'expression d'usage courant liées à la profession.			
DESCRIPTION DU MODULE			
Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances linguistique de base pour :			
<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer adéquatement avec les divers intervenants : clients, main d'œuvre, techniciens agricoles, autres producteurs, autorités locales et régionales - Utiliser des vocabulaires appropriés à la situation - Ecrire correctement des lettres sans faute d'orthographe ni de grammaire, etc... - Comprendre des documents de différentes langues 			
MALAGASY (20 heures)			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Fanazarana hiteny		Mampiasa ohatra, sehatra sy voambolana mifandray amin'ny asa atao	
Fanazarana hanoratra			
Fahalalam-pomba			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Fanazarana hiteny	Miarahaba, Milaza momba ny tenany, Milaza ny toerana misy azy, Milaza ny fotoana, Miresaka mikasika ny fianakaviany, ny asa ataony, ny fitaovana ampiasainy, ny fomba entina miasa, ny tanjona kendrena, Milaza ny ahiahy sy ny fanantenana, Manao fangatahana, Miady hevitra, Manazava hevitra, Manohana hevitra, Manoro hevitra, Manome sosokevitra, Manao veloma	Mampiasa voambolana, ohatra, sy sehatra mifandray amin'ny asa atao	
Fanazarana hanoratra			
Fahalalam-pomba			

FRANÇAIS (30 heures)			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Compréhension orale		Utiliser des vocabulaires spécifiques ou propres à la profession Prendre des cas ou situations liées à la profession	
Compréhension orale			
Expression écrite			
Expression orale			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Compréhension écrite	Saluer, se présenter, se situer dans le temps et dans l'espace, parler de sa personne, parler de sa famille, parler de son métier, parler de ses outils, parler de ses craintes, exprimer une demande, dire au revoir, expliquer, argumenter,	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des vocabulaires spécifiques ou propres à la profession - Prendre des cas ou des situations liées à la profession 	
Compréhension orale			
Expression écrite			
Expression orale			

MODULE G3 : PEDOLOGIE APPLIQUEE

Code : PGS-09		Duration : 35 heures
OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU		
COMPORTEMENT ATTENDU		
Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent savoir identifier les différents types de sols à utiliser pour les diverses activités de production.		
DESCRIPTION DU MODULE		
Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances théoriques de base pour identifier les différents types de sols		
PEDOLOGIE APPLIQUEE (35 heures)		
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
- Le sol naturel		<ul style="list-style-type: none"> - Alternier notions théoriques et démonstrations pratiques - Préparer des supports - Effectuer des reconnaissances sur terrain
- Les caractéristiques des sols (perméabilité...)		
- Les différents types de sol		
- Les sols selon leur origine		
- Les sols selon leur composition		
- Le sol aménagé (labouré, billons,...)		
- Le sous-sol		
- La nappe phréatique		
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
- Le sol naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Définition - Caractéristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Alternier notions théoriques et démonstrations pratiques - Préparer des supports - Effectuer des reconnaissances sur terrain
- Les différents types de sol	<ul style="list-style-type: none"> - Sable, terre, argile, boues, marais, salines, cailloux, gravillons, graviers, rocs 	
- Classification des sols selon leur origine	<ul style="list-style-type: none"> - Sols alluvionnaires - Tanety - bas-fonds - Collines 	
- Classification des sols selon leur composition	<ul style="list-style-type: none"> - Fertile - Stérile - Basique - Argileux - Sablonneux - Basaltique - Etc..... 	
- Le sous-sol	<ul style="list-style-type: none"> - Définition 	
- La nappe phréatique	<ul style="list-style-type: none"> - Origine - Profondeur - Exploitation 	
- Amélioration des sols	<ul style="list-style-type: none"> - Le labour - L'amendement - L'irrigation - Le billonnage 	

MODULE G4 : BIOLOGIE VEGETALE APPLIQUEE

Code : PGS-10		Duration : 25 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU		
<p>COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent savoir identifier les différentes parties des plantes se situer aux différents stades de développement des plantes au cours des étapes des activités de production.</p>		
<p>DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances théoriques de base sur : - les plantes et leur cycle végétatif - les exigences des plantes</p>		
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
Description de matériels végétaux		<ul style="list-style-type: none"> - Approches théoriques suivis de travaux pratiques ou d'observation - Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
Caractéristiques morphologiques		
Cycle végétatif et stade de développements		
Exigences écologiques		
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
Les plantes	Description	<ul style="list-style-type: none"> - Approches théoriques suivis de travaux pratiques ou d'observation - Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
Les caractéristiques morphologiques des plantes	Rôles et fonctions des racines, tiges, et feuilles,	
Le cycle végétatif des plantes et stades de développement	<ul style="list-style-type: none"> - La germination - La croissance - La floraison - La maturation 	
Les exigences écologiques des plantes fournissant les grains secs	<ul style="list-style-type: none"> - Lumière - Eau - Température - Altitude - Nutriments naturels - Microorganismes 	

MODULE G5 : ENGRAIS ET FERTILISANTS

Code : PGS-11		Duration : 40 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU		
COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent savoir expliquer et choisir les différents engrais et fumures nécessaires aux activités de production.		
DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances théoriques de base pour : - La fertilisation - Les amendements - L'entretien des cultures		
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
Les éléments organiques, et les éléments minéraux,		Approches théoriques suivis de travaux pratiques ou d'observation Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles Utiliser des planches ou des catalogues de produits pour illustrer
Les différents types d'engrais		
Choix des engrais		
L'épandage des engrais		
Dosage des fertilisants		
La fertilisation et le stade végétatif des plantes		
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
Les éléments organiques, et les éléments minéraux	-Matières premières utilisées à la fabrication de compost -Azote, Phosphore, Potasse, Oxygène etc...	Approches théoriques suivis de travaux pratiques ou d'observation Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles Utiliser des planches ou des catalogues de produits pour illustrer
Les différents types d'engrais	Fumures organiques, Engrais chimiques (azote, acide phosphorique, potasse, chaux...)	
Choix des engrais	Fumures organiques Engrais chimiques	
L'épandage des engrais	Méthode d'épandage Quantité d'engrais Moment d'épandage	
Dosage des fertilisants	Quantité nécessaires selon la norme	
La fertilisation et le stade végétatif des plantes	-Importance de la fertilisation au développement de la plante -Le moment et période de fertilisation	

MODULE G6 : PHYTOPATHOLOGIE APPLIQUEE

Code : PGS-12		Duration : 25 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU		
<p>COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent savoir identifier les diverses maladies et insectes qui peuvent ruiner la production.</p> <p>DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances théoriques de base pour : -Protéger les cultures aux insectes et maladies -Lutter contre les insectes et les maladies -Appliquer les traitements insecticides</p>		
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
Les insectes		<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des planches murales et des documents illustrés - Observer des plantes sur terrain
Les maladies		
Les virus		
Les bactéries		
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
Les insectes	Définition Phytopathologie Les attaques et les dégâts	Utiliser des planches murales et des documents illustrés Observer des plantes sur terrain
Les maladies	Définition Attaques, dégâts	
Les virus	Définition Attaques, dégâts	
Les bactéries	Définition Attaques, dégâts	

III – REFERENTIEL D’EVALUATION (RE)

MODULE P1 : PREPARATION DE LA CAMPAGNE DE PRODUCTION

Déroulement de l’épreuve :

EPREUVE N° 01		
FILIERE	PRODUCTEUR DE GRAINS SECS	
MODULE	P1 : PREPARATION DE LA CAMPAGNE DE PRODUCTION	CODE : PGS-01
COMPORTEMENT ATTENDU	Réaliser correctement la préparation de la campagne de production	DUREE : 60 h
DESCRIPTION DE L’EPREUVE	Renseignements généraux L’épreuve a pour but d’évaluer la compétence de l’apprenant à effectuer successivement les différentes préparations à réaliser au début d’une campagne de production de grains secs. La durée de l’épreuve sera de 3 heures. Déroulement : On donnera à l’apprenant une situation réelle comprenant : -la description de la situation, -le plan de situation du terrain à cultiver, -le type de grains secs à produire, - un catalogue de semences, - un catalogue de produits phytosanitaires, - une fiche d’exploitation vierge. Il doit effectuer l’ensemble de la préparation de la campagne en autonomie	
NOMBRE D’APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L’EPREUVE	3 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Respect des étapes	
MATERIELS NECESSAIRES	Coupe-coupe, briquet, corde, décamètre, bêche	
CONSIGNES PARTICULIERES	L’épreuve doit être administrée à la fin du module.	

MODULE P2 : REALISATION DES SEMIS

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 02		
FILIERE	PRODUCTEUR DE GRAINS SECS	
MODULE	P2 : REALISATION DES SEMIS	CODE : PGS-02
COMPORTEMENT ATTENDU	Réaliser les semis selon les conditions, les critères et les caractéristiques prescrits pour la production.	DUREE : 45 h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à effectuer successivement les différentes préparations à réaliser au moment des semis. La durée de l'épreuve sera de 3 heures. Déroulement : On donnera à l'apprenant une situation réelle comprenant : la description de la situation, le plan de situation du terrain à cultiver, le type de grains secs à produire, une fiche d'exploitation vierge, une fiche technique de la plante à cultiver. Il doit effectuer l'ensemble des semis en autonomie	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Respect des étapes	
MATERIELS NECESSAIRES	Bêche, piquets, ficelles, soubiques	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

MODULE P3 : ENTRETIEN DE LA CULTURE

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 03		
FILIERE	PRODUCTEUR DE GRAINS SECS	
MODULE	P3 : ENTRETIEN DE LA CULTURE	CODE : PGS-03
COMPORTEMENT ATTENDU	Réaliser les semis selon les conditions, les critères et les caractéristiques prescrits pour la production.	DUREE : 50 h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à effectuer successivement les différentes préparations à réaliser au moment des semis. La durée de l'épreuve sera de 3 heures. Déroulement : On donnera à l'apprenant une situation réelle comprenant : la description de la situation, le plan de situation du terrain à cultiver, le type de grains secs à produire, une fiche d'exploitation vierge, une fiche technique de la plante à cultiver. Il doit effectuer l'ensemble de l'entretien en autonomie	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Les points essentiels réalisés	
MATERIELS NECESSAIRES	Bêche, piquets, ficelles, soubiques	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

MODULE P4 : RECOLTE DES PRODUITS

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 04		
FILIERE	PRODUCTEUR DE GRAINS SECS	
MODULE	P4 : RECOLTE DES PRODUITS	CODE : PGS-04
COMPORTEMENT ATTENDU	Réaliser correctement la préparation de la campagne de production	DUREE : 40 h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à effectuer successivement les différentes opérations liées à la récolte de grains secs. La durée de l'épreuve sera de 4 heures. Déroulement : On donnera à l'apprenant une situation réelle comprenant : la description de la situation, le plan de situation du terrain à cultiver, le type de grains secs à récolter, une fiche d'exploitation. Il doit effectuer la totalité des étapes de la récolte en autonomie	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Respect des étapes	
MATERIELS NECESSAIRES	Faucille, Bêche, Soubiques, Sacs, Bâche, bâtons, Aiguilles, Ficelle	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

MODULE P5 : STOCKAGE DES PRODUITS

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 05		
FILIERE	PRODUCTEUR DE GRAINS SECS	
MODULE	P5 : STOCKAGE DES PRODUITS	CODE : PGS-05
COMPORTEMENT ATTENDU	Stocker correctement les produits récoltés	DUREE : 40 h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à effectuer successivement les différentes opérations liées au stockage de grains secs. La durée de l'épreuve sera de 4 heures. Déroulement : On donnera à l'apprenant une situation réelle comprenant : la description de la situation, le type de grains secs à stocker, une fiche d'exploitation, une fiche de stock, 50 kilos de produits, des produits phytosanitaires en quantité suffisante Il doit effectuer la totalité des étapes de stockage en autonomie	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Respect des étapes	
MATERIELS NECESSAIRES	Balance, aiguilles, ficelles, planches, clous, marteau, scie à bois, mètre ruban souple, décimètre, pulvérisateur, récipients, sacs	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

MODULE P6 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 06		
FILIERE	PRODUCTEUR DE GRAINS SECS	
MODULE	P6 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS	CODE : PGS-06
COMPORTEMENT ATTENDU	Réaliser correctement les opérations liées à la commercialisation des produits	DUREE : 40 h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à effectuer correctement les différentes opérations liées à la commercialisation des grains secs produits. La durée de l'épreuve sera de 4 heures. Déroulement : On donnera à l'apprenant une situation réelle comprenant : la description de la situation, le type de grains secs à commercialiser, une fiche d'exploitation, une fiche de stock, 50 kilos de produits. Il doit effectuer la totalité des opérations de commercialisation en autonomie	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Respect des étapes	
MATERIELS NECESSAIRES	Balance, aiguilles, ficelles, sacs	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Modalités d'évaluation

L'organisation et la définition des épreuves d'évaluation des modules généraux sont laissées aux soins de chaque centre de formation.

La formation sera sanctionnée par un certificat de fin de formation pour les apprenants ayant validé l'ensemble des modules et ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20.

Les apprenants n'ayant pas validé l'un des modules doivent reprendre le ou les modules non validé(s).